



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 28 MARS 2017

**Date de convocation :** 20 mars 2017

**Date d'affichage :** 31 mars 2017

**Nombre de conseillers :**

En exercice	:	10
Présents	:	08
Procuration	:	01
Votant	:	09

L'an deux mil dix sept, le vingt huit mars, à dix neuf heures,  
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe PIOT, Maire.

**Etaient présents :** DUMET Gérard – SPINELLI Claude  
TILLARD Christelle - LEQUY Norbert - BAYER Florent  
GROSSE Muriel – BARBIER Sylvain

**Absents excusés :** THISSE Jean-Claude

**Absents non excusés :** BREUIL Angélique

**Pouvoirs :** THISSE Jean-Claude à DUMET Gérard

**OBJET :** Budget 2017 et taux des contributions directes

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de budget pour l'année 2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- vote le budget 2017 qui présente la balance suivante :

	<u>FONCTIONNEMENT</u>	<u>INVESTISSEMENT</u>
<u>DEPENSES</u>	288 903, 29 €	139 772, 72 €
<u>RECETTES</u>	288 903, 29 €	139 772, 72 €

- décide de maintenir le taux des taxes comme suit :

● taxe d'habitation	19, 80 %	Recette attendue :	66 924, 00 €
● Foncier bâti	12, 00 %	Recette attendue :	25 944, 00 €
● Foncier non bâti	37, 50 %	Recette attendue :	7 687, 50 €

**VOTE :** UNANIMITE

Exécutoire après envoi  
En Préfecture le 31 mars 2017  
Et publication le 31 mars 2017

Pour extrait conforme  
Fait et délibéré le 28 mars 2017  
Le Maire  
Philippe PIOT

« Ont signé au registre les membres présents »



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 28 MARS 2017

**Date de convocation :** 20 mars 2017

**Date d'affichage :** 31 mars 2017

**Nombre de conseillers :**

En exercice	:	10
Présents	:	08
Procuration	:	01
Votant	:	09

L'an deux mil dix sept, le vingt huit mars, à dix neuf heures,  
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la  
présidence de Monsieur Philippe PIOT, Maire.

**Etaient présents :** DUMET Gérard – SPINELLI Claude  
TILLARD Christelle - LEQUY Norbert - BAYER Florent  
GROSSE Muriel – BARBIER Sylvain

**Absents excusés :** THISSE Jean-Claude  
**Absents non excusés :** BREUIL Angélique  
**Pouvoirs :** THISSE Jean-Claude à DUMET Gérard

**OBJET :** Subventions 2017

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les différentes demandes de subventions reçues à ce  
jour en Mairie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de verser :

- USEP	:	70 €
- SORBEY LOISIRS	:	950 €
- SOUVENIR FRANÇAIS	:	150 €
- CONSEIL DE FABRIQUE	:	120 €

**VOTE :** UNANIMITE

Exécutoire après envoi  
En Préfecture le 31 mars 2017  
Et publication le 31 mars 2017

Pour extrait conforme  
Fait et délibéré le 28 mars 2017  
Le Maire  
Philippe PIOT

« Ont signé au registre les membres présents »



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 28 MARS 2017**

**Date de convocation :** 20 mars 2017

**Date d'affichage :** 31 mars 2017

**Nombre de conseillers :**

En exercice	:	10
Présents	:	08
Procuration	:	01
Votant	:	09

L'an deux mil dix sept, le vingt huit mars, à dix neuf heures,  
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la  
présidence de Monsieur Philippe PIOT, Maire.

**Etaient présents :** DUMET Gérard – SPINELLI Claude  
TILLARD Christelle - LEQUY Norbert - BAYER Florent  
GROSSE Muriel – BARBIER Sylvain

**Absents excusés :** THISSE Jean-Claude  
**Absents non excusés :** BREUIL Angélique  
**Pouvoirs :** THISSE Jean-Claude à DUMET Gérard

**OBJET :** Subvention école de Bazoncourt

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une demande de subvention émanant de l'école de  
Bazoncourt pour l'organisation du voyage de fin d'année.  
Les enfants se rendront à REILLON (54) et le coût revient environ à 120 € par enfant pour deux jours  
et une nuit.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de verser une subvention de 300 € pour aider au  
financement de cette sortie.

**VOTE :** UNANIMITE

Exécutoire après envoi  
En Préfecture le 31 mars 2017  
Et publication le 31 mars 2017

Pour extrait conforme  
Fait et délibéré le 28 mars 2017  
Le Maire  
Philippe PIOT

« Ont signé au registre les membres présents »